

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

VIVE LA POLOGNE OUVRIÈRE !

Une grande lueur vient, encore une fois, de se lever à l'Est de l'Europe, sur le fond noir d'un monde où, un peu partout, règne la bêtise associée à la violence, ou bien l'auto-satisfaction bourgeoise et repue de M. Barre, Louis-Philippe de cette fin de siècle.

Le soulèvement, calme et puissant, des ouvriers polonais, nous a fait paraître moins lourd ce mauvais été où rôdaient en plus d'un lieu, la pauvreté, la misère, la famine et la guerre.

Avec la révolte des travailleurs polonais tout a changé ! Nous ne savons pas encore quand nous écrivons ces lignes, ce que sera l'issue de cette révolte et même s'il y aura ce qu'on peut appeler une issue. Quel que soit le grand espoir qu'on en ait, sur un arrière-plan d'inquiétude, on peut et on doit parler déjà de victoire pour la classe ouvrière polonaise et, bien plus largement, de victoire pour le mouvement ouvrier internationale. Pourquoi ? Parce que dans leurs revendications comme dans les formes d'action adoptées par eux, nos camarades de Gdansk et des autres cités ouvrières de Pologne se retrouvent sur le terrain bien connu de la lutte de classe, celui-là même des ouvriers français, des ouvriers de partout. Leur soulèvement est une démonstration par les faits du véritable internationalisme prolétarien. C'est une preuve de la vitalité du syndicalisme, au moins dans l'esprit des travailleurs, avec des éclairs de syndicalisme révolutionnaire. On le croyait mort celui-là et voilà qu'il renaît de ses cendres à la première étincelle de lutte de classe. C'est qu'il est inhérent à l'action ouvrière, spontanée, puis organisée. C'est le seul adversaire, immédiatement reconnaissable, des bureaucrates cravatés, des hommes du pouvoir politique qu'agace jusqu'à l'exaspération cet autre pouvoir qui, soudain, se montre et démontre sa force en se croisant les bras. Ce n'est pas vrai seulement qu'en Pologne. Parmi les gouvernants, personne ne s'y trompe. Parmi les travailleurs du monde, personne ne devrait s'y tromper.

Aux portes des usines occupées par les grévistes polonais, on retrouvait cette atmosphère confiante, joyeuse et fraternelle qui était celle des usines françaises de juin 1936. Le comité inter-entreprises, bête noire des contre-révolutionnaires du Kremlin, a élaboré un programme de vingt-et-une revendications qui vaut, non pour une entreprise déterminée, mais pour toutes les entrepri-

DANS CE NUMERO :

- **LES VERTUS DU LIBÉRALISME**
par i. GUILLORE
- **LETTRE D'AMÉRIQUE**
par P. AUBERY
- **A PROPOS DE MUNICH**
par R. HAGNAUER
et G. LAMIZET
- **UNE NOUVELLE BASTILLE
A PRENDRE**
par Marc ROSENTAUB
- **LA GRÈVE GÉNÉRALE
DE LA PÊCHE MARITIME**
par S. RUBAK

ses d'Etat. On croirait, à le lire en certains de ses points, le programme d'un syndicalisme français rénové. Pour ne prendre qu'un exemple, dans les revendications purement économiques, on lit au point 9 : « échelle mobile des salaires ». Mais toute revendication économique générale prend inévitablement un aspect politique (voyez les marins-pêcheurs français). C'est d'entrée, au point n° 1, que le principal est dit. Le voici ce point n° 1 qui sonne comme un écho de ce qui a été dit et répété dans cette revue depuis qu'elle existe :

« Reconnaissance des syndicats libres indépendants du parti et des employeurs sur la base de la convention n° 87 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ratifiée par la Pologne. »

Tout est là. C'est ce qui est le plus difficilement négociable avec les hommes du parti dirigeant ; c'est ce qui tient le plus à cœur aux ouvriers révoltés, ce sur quoi ils disent eux-mêmes qu'ils ne transigeront pas. On assiste à ce phénomène inattendu et émouvant : alors que les dirigeants politiques se disposaient à payer la reprise du travail par des augmentations de salaire pourvu que soit abandonnée la revendication dite « politique » de l'indépendance des syndicats, les conducteurs de la grève renversent le problème : nous voulons bien transiger, disent-ils, sur les 2.000 zlotys d'augmentation des salaires, mais nous ne céderons rien sur l'organisation libre de syndicats indépendants. Ils font passer la liberté avant la revendication salariale. Les changements dans le personnel politique ne leur donnent aucune garantie et, à vrai dire, ne les intéressent pas. « Nous n'avons confiance qu'en nous-mêmes » déclare une ouvrière gréviste, et Walesa, une manière de Piaget polonais : « Je suis un syndicaliste. La politique ne m'intéresse pas ». Comment ne saluerions-nous pas ces professions de foi qui sont autant de retours aux sources du mouvement ouvrier autonome !

Contre cette conscience et cette fermeté, les dirigeants du parti et du gouvernement (ce sont les mêmes) louvoient : ils ont commencé classiquement à dénoncer les « meneurs, irresponsables, anarchistes et anti-socialistes ». Ils y reviennent maintenant. C'est un vocabulaire que nous connaissons bien. Il est employé en France aussi pour tenter de déconsidérer les « meneurs » non accrédités, pour les couper de la masse des grévistes, pour justifier la répression contre les conducteurs indépendants que la masse s'est donnée pour coordonner l'action. Ces injures ne se retrouvent pas seulement dans les discours des représentants du patronat (en France et ailleurs) mais aussi dans ceux de certains dirigeants syndicaux de la même école que M. Gierek.

Devant la fermeté des grévistes et du comité inter-entreprises qui les représente, les dirigeants du parti unique ont reculé : ils ont promis un replâtrage démocratique de la façade des pseudo-syndicats officiels. Mais ce n'est pas cela que veulent les combattants ouvriers : ils veulent **leurs** syndicats, encore une fois des syndicats indépendants, non pas anti-socialistes comme le prétendent les ministres de Varsovie. Mais ceux-ci ne se trompent pas en disant que l'indépen-

dance des syndicats menace leur système ; c'est vrai dans toute la mesure où leur système n'est pas socialiste. C'est un grand réconfort pour nous, un sentiment de victoire intérieure, que de voir reconnaître l'indépendance du syndicalisme comme la condition de la défense du bien-être et de la liberté des travailleurs, comme la première condition aussi d'une évolution possible vers le socialisme tel que les travailleurs libres l'ont toujours compris.

Les « protecteurs » du Kremlin commencent à s'enrager. Quant au vice-premier ministre Jagielski, interlocuteur désigné du comité de grève, il en est à ce point : soit, dit-il aux grévistes de Gdansk, vous aurez vos syndicats, mais à condition qu'ils soient limités à la côte baltique ! et surtout... surtout qu'ils ne se relient pas à une organisation internationale !

Il ne faudrait pas, pour les hommes du pouvoir maintenant contesté, que les concessions qu'ils sont amenés à faire, sous la pression inébranlable des grévistes, apparaissent comme autant de victoires de l'action ouvrière autonome ; qu'elles soit mises à l'actif d'un syndicat libre, promoteur de profondes réformes sociales. Ils préféreraient encore que ce soit l'église catholique qui s'en prévale. On a eu pour cela les pourparlers nécessaires. Ce serait vraiment bien si la reprise du travail avait lieu après une messe à la porte des chantiers navals. Cela vaudrait mieux, aux yeux des gouvernants polonais, que d'avoir l'air de céder, si peu que ce soit, au soulèvement ouvrier spontané. Varsovie vaut bien une messe.

A lire ou à écouter les commentaires d'une grande partie de la presse française, on pressent que cette « solution » plairait aussi à nos propres gouvernants. Elle leur plairait mieux que l'exemple que serait la Pologne ouvrière si, par ses propres forces, elle arrachait des réformes réelles.

C'est justement par l'exemple qu'ils donnent, puisé dans la meilleure tradition ouvrière internationale, que nous saluons fraternellement les ouvriers des ports de la Baltique. Notre solidarité est entière et ne demande qu'à s'exprimer, avec la classe ouvrière polonaise qui recommence sa lutte pour le bien-être et la liberté.

*

C'est le moment qu'avaient choisi certains « intellectuels de gauche » français pour mettre en doute le rôle et l'efficacité du syndicalisme ouvrier. Leur pessimisme serait assez contagieux pour que le camarade Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, consacre deux longs articles du journal « Le Monde » à la réfutation de cette thèse du déclin du mouvement ouvrier comme facteur essentiel de transformation sociale. Il semble même, à le lire, qu'Edmond Maire ait été assez impressionné par ce courant froid qui doit, sans doute, traverser ses propres rangs.

Mieux que tous les articles et discours, les travailleurs polonais, ouvriers industriels à l'avant-garde, viennent de répondre par une magnifique démonstration de la force des moyens que, seuls, ils possèdent. La voie est retracée pour le mouvement ouvrier international. Les travailleurs sont

les meilleurs « experts » pour l'utilisation de ces moyens de défense sociale et — parce qu'il faut qu'un idéal soutienne leur effort — pour la longue marche vers la transformation sociale.

P.S. — Depuis que ces lignes sont écrites, les événements ont galopé en Pologne. Après atterrissements et bataille sur les mots, le représentant du gouvernement polonais a signé les accords de Gdansk donnant complète satisfaction, au moins formelle, aux vingt-et-une conditions fermement maintenues par les combattants ouvriers des chantiers de la Baltique. Leur victoire a fait tache d'huile en Pologne et, peut-être, au-delà de la Pologne.

La victoire ne sera vraiment acquise que lorsque les vrais syndicats « indépendants et auto-gérés » seront créés et fonctionneront librement.

On doit s'attendre à ce que le pouvoir du parti unique s'active à la récupération et, peut-être, à la répression. La bureaucratie est traversée des grands remous, révélés encore par la « démission » de Gierek. Le protecteur de Moscou gronde déjà, de moins en moins sourdement. Est-il possible qu'il laisse aller les choses sans faire gronder ses chars de combat ?

Plus que jamais, vigilance, et solidarité réelle avec nos frères polonais dont la grande lutte n'a pas pris fin.

La réaction n'a pas tardé à montrer sa trogne : l'Eglise fait étalage de sa tutelle ; quant à M. Kania, le nouveau n° 1 du parti, il déclare que « les nouveaux syndicats » de vront être « un rouage de la démocratie socialiste » (entendez : du système établi). Un rouage ? Un rouage peut-il être indépendant ?

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Les vertus du libéralisme

On les admire maintenant dans tout leur éclat. M. Barre, champion attardé d'une doctrine qui ne correspond en rien à la situation d'aujourd'hui, a eu quatre ans pour démontrer les effets de l'application de son cours professoral. Dans le domaine des prix, hausse accélérée. Souvenons-nous : M. Barre et son adjudant-major M. Monory avaient promis qu'ils tiendraient l'indice au-dessous de 10 % ; il dépassera 14 % cette année. En matière d'emploi, c'est plus brillant encore : ces messieurs envisagent froidement deux millions de sans-emploi pour 1985 (s'ils sont encore là). Comment en serait-il autrement quand, chaque jour, une nouvelle « restructuration » rejette hors de l'activité industrielle de nouveaux chômeurs plus ou moins assistés ? Il n'est jamais question d'une restructuration qui viserait à diminuer le temps de travail et la peine des hommes. De quoi est-il question encore pour la pêche industrielle, entre les armateurs et les pêcheurs salariés : de réduire l'effectif des équipages. Que le pêcheur mis à quai se débrouille ! Il aura, pour un temps, une indemnité de chômage et, débarqué, il pourra faire du travail noir ! Pour M. Barre, l'intérêt national est là ! C'est dans cette stagnation générale que M. Barre au front têtu demande, à chaque citoyen, « un effort » ; il le répète en chacun de ses discours.

Qui doit faire l'effort ? Et en quoi consiste cet effort ? Pour le chômeur, rejeté hors de sa profession, la patience et la débrouillardise caractéristique des pays pauvres ? Et sans doute pour le travailleur encore occupé : travailler plus en gagnant moins ?

C'est ce que pense M. Barre. De son point de vue, il est sincère, cet homme. Il appelle ça l'effort national. Si le patronat va, tout va. Au besoin, on l'aidera un peu, non pour augmenter les salaires ou pour embaucher, mais, par exemple, pour exporter. Nous avons encore le souvenir très frais d'un M. Barre bombant le torse, proclamant la priorité du commerce extérieur, la nécessité d'exporter davantage. Tout pour l'exportation ! Quant au marché

intérieur, les consommateurs feront « l'effort » d'attendre que M. Barre fasse lui-même l'effort de s'intéresser au marché intérieur. Rien ne le presse. Il refuse d'admettre que tout commence par la consommation de base, c'est-à-dire par le pouvoir d'achat des couches populaires, y compris les « nantis » comme les facteurs, les postiers, les cheminots et les instituteurs.

Il n'a pourtant pas lieu de se flatter des résultats qu'il obtient sur les marchés extérieurs : quelque cinquante milliards de déficit de la balance commerciale ! Comment le paiera-t-il sans compromettre la valeur du franc ? La stabilité du franc, c'est le seul argument que M. Barre peut opposer à ses détracteurs. D'ailleurs il est faux : pour la ménagère qui, pour le même panier de marchandises, doit donner beaucoup plus de francs, toujours davantage à chaque marché, il n'est pas vrai que le franc soit stable ; il s'amenuise sans cesse puisqu'il en fait davantage pour emporter le même panier. Il ne fait pas de doute pour elle que le franc se dévalue.

Non ! la politique dite « libérale » entreprise et poursuivie par le gouvernement est la seule qu'il ne fallait pas faire. On en constate aujourd'hui les décombres. C'est une politique de classe dont les travailleurs ressentent aujourd'hui tout le poids.

L'agression réactionnaire

A cette politique économique confondant l'intérêt du patronat et l'intérêt national dont on nous rebat les oreilles, s'adjoint nécessairement une politique, non plus seulement répressive, mais agressive contre les travailleurs des deux secteurs : le secteur dit protégé parce qu'un statut empêche qu'on foute à la porte ces « nantis » comme dit M. Barre, et l'autre secteur qu'on « restructure » à tour de bras, c'est-à-dire en enlevant de la production des bras et des cerveaux devenus, paraît-il, excédentaires. Il faut voir comme, dans toutes les instances, les représentants du patronat sont acharnés à abattre les obstacles au droit de licenciement. Ils disposent enfin d'un gou-

vernement « libéral » qui a relâché toutes les contraintes qui, à ce sujet, pesaient sur leur « liberté ».

Aux « nantis » du premier secteur (la fonction publique et nationalisée) M. Barre s'en prend avant même qu'ils aient fait mine de bouger. Ses ministres ne sont pas en reste. Un ministre dit « de la justice » fait entériner par un parlement de droite une réforme régressive du code pénal et du code de procédure pénale. Un ministricule de l'intérieur tente de hausser le ton au niveau de ses collègues dans le concert réactionnaire. Avant la rentrée, le ministre dit « de l'Education » bat le rappel devant des assemblées de giscardiens pour « libérer l'école ». L'offensive contre l'école populaire et contre les syndicats d'enseignants a toujours été la marque d'un pouvoir d'extrême-droite. Quant à Mme Saunier-Seité, ministre des Universités, elle est à la tête du peloton. Elle a droit à la médaille d'or dans cette course à la réaction sociale et culturelle. Un professeur d'université, M. Ellul, l'a gratifiée ironiquement d'une tête politique : sa volonté étant de détruire systématiquement ce qui avait été fait, après 1968, pour rénover l'université française, elle y a réussi. Après la grande peur de 1968, M. Edgar Faure, le plus subtil des politiciens, avait fait adopter par le parlement unanime une « loi d'orientation » qui faisait passer un air plus frais dans les vieux amphithéâtres. Il assiste aujourd'hui sans sourciller à la destruction de son œuvre.

L'université de Vincennes était le symbole de cette réforme qui se voulait profonde. Pensez donc ! des travailleurs salariés, des non-bacheliers, des immigrés même pouvaient s'y inscrire et faire leur profit de la haute culture française. Mme Saunier-Seité avait juré la perte de cette forteresse insolente. Elle n'a pas manqué son coup. D'abord, transfert de l'université de Vincennes à Saint-Denis. Démolition ultra-rapide des bâtiments même qui abritaient cette hérésie. Il faut qu'on oublie jusqu'à son existence. Ce n'est pas un transfert pur et simple. Des chaires seront perdues en route. C'est ainsi que Mme Maria Antonietta Macciocchi, éminente intellectuelle italienne, professeur associé, vient d'apprendre, sans autre forme de procès, qu'il est mis fin à ses fonctions.

Toutes ces mauvaises actions gouvernementales font partie de cette réaction générale qu'on constate un peu partout dans l'Europe dite libérale et démocratique. Pour le moment c'est une vague montante. Par sa politique anti-ouvrière et anti-syndicale, Mme Thatcher est la digne émule de M. Barre qui ne laisse pas de tirer vanité de l'admiration que l'Europe entière aurait de sa politique. Qu'il ne se gonfle pas jusqu'à en éclater !

Vers une riposte ouvrière ?

Le congrès des Trade-Unions qui vient de se tenir n'a pas dû effrayer tellement Mme Thatcher, malgré les deux millions de chômeurs et les 20 % d'inflation qu'elle aligne. M. Barre aurait-il plus de raison de craindre un « automne chaud » ? Il continue gaillardement sa politique fondée essentiellement sur la prospérité du gros patronat et, en conséquence, sur la sujétion accrue de la classe ouvrière. Celle-ci

va-t-elle réagir ? Les syndicats, tels qu'ils sont en France, sont une arme ébréchée et mal orientée. Cela est dû principalement au fait que la centrale la plus influente applique rigoureusement le principe du rôle dirigeant du parti et transforme ainsi l'action en agitations. La CFDT goûte les fruits amers d'une unité d'action qui l'entraîne où elle ne veut pas aller. Edmond Maire proclame la fin de ses illusions sur l'unité d'action à l'échelle confédérale. Il crie maintenant des vérités premières sur la CGT, instrument privilégié du PCF.

Les travailleurs français, comme ceux de Pologne, auraient grand besoin de syndicats vraiment « indépendants et autogérés ». A défaut, il est possible qu'ils se dressent quand même, à l'exemple justement de leurs camarades polonais, contre la réaction montante ; qu'ils lui oppose, sur tous les points où elle les attaque, le simple mot d'ordre syndicaliste : *bien-être et liberté*.

R. GUILLORE.

ERRATA

Le numéro précédent (n° 660 de juin-juillet) présentait quelques « coquilles » dont certaines doivent être signalées :

- 1) dans l'édito, au lieu de lire « *si chaque ouvrier ne travaille plus que 45 heures par semaine...* » il faut évidemment lire « *si chaque ouvrier ne travaille plus que 35 heures par semaine* ». Sans quoi, on ne comprend rien à l'essai de démonstration ;
- 2) partout où est cité *le Dictionnaire du mouvement ouvrier publié sous la direction de Jean Maitron*, il faut lire « *Dictionnaire biographique* » et non « *bibliographique* ».

Remarque sur le tableau « *D'où vient l'argent ?* » (p. 5).

On lisait parmi les dépenses : Périodiques ... 593,40 ce qui n'avait pas beaucoup de signification. Il faut comprendre : PTT, affranchissement périodiques ... 593,40. Il s'agit d'un nouveau mode d'affranchissement.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607-02-06

C.C.P. 734-99 W Paris

Abonnements (y compris Marché Commun) :

6 mois, 50 F — 1 an, 100 F

Autres pays : 6 mois, 60 F — 1 an, 120 F

Permanences :

les lundis de 15 à 17 heures

les mercredis et jeudis de 17 à 19 heures

le 1^{er} samedi de chaque mois à partir de 15 h
(réunion mensuelle de l'Union des Syndicalistes)

UN CONGRÈS DÉCEVANT

A quoi devrait servir le congrès statutaire d'une organisation syndicale démocratique ?

Tout d'abord à examiner l'activité passée de l'équipe dirigeante, à rechercher ensuite les moyens d'action susceptibles d'apporter un peu plus de satisfactions aux aspirations des Travailleurs dans l'avenir et enfin à assurer l'élection de l'équipe qui prendra en mains la direction de l'organisation jusqu'au prochain congrès.

Je ne pense pas que ces conditions idéales soient largement appliquées partout, mais ce dont je suis absolument certain, c'est que le congrès confédéral FO ne répond à aucun de ces critères.

Depuis sa création en 1948, la Confédération est orientée vers la pérennité de l'équipe dirigeante, abritée derrière des statuts « de tout repos ». Le congrès ne dispose d'aucune prérogative en matière de désignation de l'équipe dirigeante et, par suite, ne la contrôle pas. Le bureau confédéral, la commission de contrôle, la commission des conflits et la commission exécutive sont en effet désignés par le Comité Confédéral National (CCN).

Et le CCN est composé des représentants des Unions Départementales et des Fédérations Nationales à raison d'un délégué par organisation. C'est en sorte le « sénat confédéral ».

Au congrès constitutif de 1948, un certain nombre de camarades avaient établi un projet de statuts confiant au congrès la tâche de désigner, à la proportionnelle des diverses tendances exprimées, la commission exécutive confédérale qui aurait choisi le bureau confédéral. Ce projet, défendu par LELIEVRE n'avait qu'un but comme il le déclarait : « faire du congrès un organisme souverain ». Mais ce premier congrès, organisé sur des bases confuses (pas de vérification possible de la représentativité réelle des organisations participantes) par le bureau confédéral provisoire, repoussa très largement cette prétention démocratique. Et ironie, le congrès, par une majorité voisine (12.380 pour — 3.682 contre) adopta une demande d'affiliation à la FSM communiste, malgré une imploration pathétique de Jean MATHE, des PTT au secrétaire général LÉON JOUHAUX.

Quelques syndicats avaient repris cette proposition de modifications des articles 7 et 8 des statuts au congrès de 1974. Sans recueillir plus de 9,5 % des suffrages, les trotskistes combattant même cette proposition.

Malgré l'importance de l'actualité où les problèmes concernant directement le mouvement syndical foisonnent, il n'y a pas eu de véritable débat au congrès confédéral qui vient de se tenir en juin dernier à BORDEAUX.

Comment pourrait s'engager d'ailleurs un débat ?

Le rapport écrit du Bureau Confédéral comporte 310 pages.

Le secrétaire général André BERGERON, l'a commenté à la tribune pendant une heure et demie environ.

Chaque intervenant disposait de sept minutes.

Sans commentaires.

On pouvait supposer avec la presse, qu'une discussion s'amorcerait autour de la Convention Médi-

cale qui venait d'être signée par Maurice DERLIN, président de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Salariés mais également membre du Bureau Confédéral.

Interpellé par plusieurs intervenants, DERLIN a laissé le soin à BERGERON d'escamoter cette question comme l'ensemble des problèmes essentiels que pose la gestion de la Sécurité Sociale en général.

Et pourtant...

La résolution du congrès confédéral de TOULOUSE, en 1974 annonçait : « Pour l'avenir, de délicats problèmes de financement sont maintenant posés ». Sont-ils résolus ?

En 1977, la résolution du congrès de VICHY mentionnait :

« En fait se trouve posé dès maintenant le problème du financement de l'ensemble de la protection sociale ».

« Des moyens nouveaux de financement devront être trouvés. Ils devront être soigneusement étudiés afin d'empêcher une main mise étatique que nous entendons combattre. »

Où en sont les études soigneuses ?

Le congrès de BORDEAUX, en 1980 proclame sa solution :

« Le principe fondamental qui doit inspirer les gestionnaires de l'assurance-maladie doit donc être la recherche permanente de la meilleure utilisation des ressources, qui sont pour leur quasi-totalité, les cotisations des salariés ».

Avoir peur des réformes et s'affirmer réformiste c'est s'affirmer pour ne rien dire. Pas très sérieux tout cela.

Il n'y avait qu'une résolution générale et le congrès a quasiment prébiscité BERGERON qui n'en demandait sans doute pas tant. Un compromis existait probablement avec les minoritaires anarcho-trotskistes de la tendance HEBERT-LAMBERT. Alexandre HEBERT, pourtant très friand des effets de tribune n'est même pas intervenu devant le congrès.

« Pourquoi nous avons fait l'accord avec le bureau confédéral ? », c'est le titre de l'article du camarade Marc PREVOTEL paru dans le n° du 3 juillet du « Monde Libertaire ».

« Le choix qui l'a emporté sur le terrain se veut fondé sur une critique serrée des événements de ces dernières années et des perspectives à moyen terme. »

Et PREVOTEL évoque « les positions ultra-réactionnaires d'anti-nucléaires fanatiques et autres idéologues écologistes ».

« En agissant ainsi, nous sommes au contraire convaincus d'avoir accompli, dans la mesure de nos moyens, du bon boulot non seulement dans l'intérêt du mouvement ouvrier, mais aussi pour le développement de l'anarcho-syndicalisme. Mais ce développement ne dépend pas que de nous. »

Heureusement que plus avant dans son article l'ami PREVOTEL avait écrit : « il importe donc que les anarcho-syndicalistes restent lucides » car, nous aussi, on allait le dire.

(26 août 80)

Jacques HERVE.

LETTRE D'AMÉRIQUE

Aux Etats-Unis le citoyen n'est pas sans défense devant les agissements de la police comme dans tant d'autres pays. La presse, et un certain nombre d'organisations, réagissent vigoureusement et publiquement à l'arbitraire et aux abus de pouvoir. La police, si elle se laisse aller à bousculer les droits du simple citoyen, n'est pas aussi assurée qu'en France du soutien inconditionnel du gouvernement et des tribunaux qui étoufferont l'affaire. Pourtant des incidents inquiétants, découlant de la présence dans le corps social de cet organisme musclé et hiérarchisé qu'est la police, se produisent fréquemment.

Il y a quelque temps, à Buffalo, plusieurs policiers en goguette ont battu à mort un jeune homme dont le seul « crime » avait été de doubler à plusieurs reprises leur voiture à la sortie d'un bar. A Philadelphie, un prêtre catholique, ancien aumônier d'un hôpital psychiatrique, a été incarcéré pendant six mois faussement suspecté d'avoir commis des vols à main armée. La police, sur la foi d'une vague ressemblance avec le suspect, le maintient en prison en dépit des alibis irréfutables qu'il avait fournis et des messages du vrai coupable qui parvenaient à la police. Le prêtre ne fut relâché que le jour où le véritable auteur des vols se livra à la police et passa des aveux. La police avait un vieux compte à régler avec le prêtre qui était souvent intervenu pour faire libérer de pauvres gens, blancs ou noirs, injustement arrêtés et incarcérés. Elle abuse sans scrupule de son autorité et des moyens de coercition dont elle disposait pour tenter de se débarrasser d'un gêneur. A Mobile, dans l'Alabama, une demi-douzaine de policiers avaient pris l'habitude de terroriser les noirs en organisant des enlèvements, mis en scène comme s'ils allaient mener à des lynchages. A Chicago, la police est accusée d'avoir arrêté des milliers de jeunes femmes à l'occasion d'incidents mineurs de la circulation. Conduites au poste de police elles étaient dévêtues, passées à la visite pendant que des policiers observaient le viol de leur intimité au moyen de caméras de télévision branchées sur un circuit intérieur.

C'est dire que, même dans un pays démocratique comme les Etats-Unis, la police fait appel et donne des pouvoirs excessifs, à des individus souvent plus dangereux et plus tarés que les délinquants qu'ils sont supposés pourchasser. D'ailleurs, en réalité, les policiers ne consacrent guère plus de 3 à 10 % de leur temps à s'occuper de crimes et de délits comportant un élément de violence tels que vols et meurtres. Leur tâche principale consiste à dresser des procès verbaux à la suite d'accidents de la circulation, à intervenir en cas d'embouteillage, à rechercher des enfants perdus, à ramener le calme lorsqu'éclatent des querelles de famille, à surveiller les trafiquants de drogue, qui sont souvent des collègues ou d'anciens collègues, et à briser les manifestations populaires. La plupart des arrestations opérées par les policiers concernent des délits sans victime, impliquant des ivrognes, des drogués, des vagabonds et des prostituées.

On sait ce dont les policiers sont capables en régime fasciste lorsqu'ils reçoivent l'ordre du gouvernement de se déchaîner contre opposants et non

conformistes. On le sait, ou plutôt on devrait le savoir, car on l'a vu en France même à bien des reprises. Mais on ne se rend pas toujours compte que la terreur policière règne aujourd'hui même dans plusieurs pays du monde et peut être même dans notre propre pays si l'on se trouve du côté des objecteurs de conscience ou des militants anti-nucléaires.

En Amérique latine, par exemple, c'est par milliers que des opposants ou de simples critiques du gouvernement ont disparu au cours des cinq dernières années selon des rapports publiés par la Ligue Américaine des Droits de l'Homme et Amnesty International. Il semble bien que de telles « disparitions » se produisent dans la plupart des pays d'Amérique du Sud, mais nulle part avec plus de fréquence, d'arbitraire et de sadisme qu'au Chili et en Argentine. Depuis le coup d'Etat qui porta le général Videla au pouvoir en mars 1976, plus de 15.000 personnes auraient mystérieusement disparu. Deux militants, dont un syndicaliste, qui furent enlevés par la police en 1977 ont réussi récemment à s'évader et ont pu apporter leur témoignage sur les méthodes employées en Argentine. La plupart des victimes sont saisies par des agents des forces de sécurité en civil qui se présentent, sans mandat d'arrêt, à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Aussitôt après leur arrestation elles sont soumises systématiquement à la torture, pendant plusieurs heures, jour après jour. Les tortionnaires sud-américains font preuve de la même cruelle imagination que leurs prédécesseurs nazis et que les adeptes de la « gégène » pendant la guerre d'Algérie. Ils travaillent comme leurs anciens sous le contrôle du gouvernement et des officiers supérieurs de toutes armes et de toutes les polices qui supervisent, parfois personnellement, les séances de tortures et ne dédaignent pas, à l'occasion, de mettre la main à la pâte.

Lorsque les forces de sécurité ont reçu l'ordre du gouvernement d'enlever quelques « suspects » elles les soumettent à la torture pour les « assouplir » puis elles s'emploient à dépouiller leurs victimes de tous leurs biens. Les policiers leur font signer des procurations qui permettent aux agents des forces de sécurité de s'approprier maisons, voitures, comptes en banque, mobilier et objets de valeur des « disparus ». Le partage du butin donne lieu, paraît-il, à d'âpres conflits entre les diverses branches de l'armée et de la police, ainsi qu'entre les divers échelons de la hiérarchie. Mais le pillage systématique des biens des détenus explique le zèle des agents de la sécurité qui se montrent particulièrement cruels envers les plus riches d'entre eux qui constituent des proies de choix pour ces cupides rapaces. Habituellement les gens qui ont été ainsi enlevés disparaissent définitivement dans des conditions particulièrement atroces. Après un séjour de quelques mois dans les camps de concentration, où ils sont soumis à toutes sortes de brimades, on annonce soudain à un groupe de prisonniers qu'ils vont être transférés dans une prison « légale » ou un centre de rééducation. On leur explique qu'ils vont entreprendre un long et pénible voyage en camion vers le lieu de leur détention définitive. Afin, leur dit-on, de

